

# Lettre ouverte des chefs d'entreprises parisiens, élus de la Chambre de commerce et d'industrie, aux candidats à l'élection municipale parisienne

**Mesdames les candidates,  
Messieurs les candidats,**

Vous voulez pour Paris ce qu'il y a de meilleur ! En témoignent l'ambition affichée dans vos programmes et la diversité des actions que vous souhaitez mener dans de multiples domaines. Parmi ceux-ci, il en est un, prioritaire, sur lequel nous voulons aujourd'hui vous interpeller. Sans parti pris ni idéologie. Avec le pragmatisme et l'expérience de terrain des chefs d'entreprises que nous sommes et que nous représentons, nous voulons vous parler du dynamisme économique de Paris.

Avec plus de 600 000 entreprises et 3 500 000 emplois, l'agglomération parisienne représente assurément une place économique prépondérante ; elle continue d'occuper la tête des classements des destinations touristiques les plus fréquentées ; elle se situe même actuellement, selon certains, devant Londres pour attirer les investisseurs étrangers.... Nous nous réjouissons de cette réalité ! Mais elle ne doit pas nous conduire à un optimisme excessif, porteur d'inaction : **Paris est aujourd'hui une métropole confrontée à une concurrence internationale de plus en plus forte.** Ses rivales s'appellent New York, Tokyo, Shangaï, San Francisco, Londres, Barcelone.... Toutes sont engagées dans des stratégies économiques affirmées. Nous devons donc être prêts à rivaliser pour maintenir Paris dans le haut du palmarès.

**Concrètement, la compétition se joue sur des terrains clairement identifiés et sur lesquels nous devons impérativement viser l'excellence** : l'économie de la connaissance et l'innovation ; l'environnement et le développement durable ; les équipements en grandes infrastructures de transport, de télécommunications et d'immobilier...

**Pour relever ces défis, l'agglomération a besoin que Paris demeure une ville-phare, prospère et dynamique.** Cette position pousse la capitale à jouer un rôle spécifique toujours plus important : celui de fer de lance de tout un territoire !

Ville-centre, Paris est un lieu privilégié pour la création d'entreprises et l'innovation, un berceau naturel des activités économiques métropolitaines (services aux entreprises, finance, ...) et de celles qui fondent notre rayonnement dans le monde (luxe, mode design, ...), mais aussi des activités plus traditionnelles (commerce, tourisme,...). Notre capitale est également un acteur majeur des pôles de compétitivité franciliens dans les domaines de l'image, du numérique, du médical...

Vous l'aurez compris : pour toutes ces raisons, l'enjeu de cette élection, l'enjeu de votre élection, se situe bien au-delà du seul Paris intra-muros... **Paris, Ville-centre, est investie d'une responsabilité particulière, celle de jouer pleinement son rôle de moteur économique sur le territoire francilien.**

**Nous vous incitons à mettre en place une stratégie de développement ambitieuse, à la hauteur de ces enjeux, afin de :**

**Renforcer l'attractivité internationale de Paris** en s'appuyant sur nos "valeurs sûres", nos activités emblématiques : mode, design, luxe, accueil de grands événements professionnels, tourisme, finances.... Ces activités ont fait et font toujours la renommée de Paris mais la concurrence guette, prête à saisir toutes les opportunités que nous pourrions lâcher.

**Investir toujours et encore dans les secteurs d'activité à fort contenu innovant** : biotechnologies, numérique, multimedia, éco-industries et développement durable... Sans innovation, Paris ne peut prétendre rester parmi les meilleurs.

**Dynamiser encore davantage notre économie locale** : les commerces et services de proximité, les services à la personne... Ces activités font, elles aussi, la richesse et l'originalité de Paris, le bonheur d'y vivre ou d'y travailler. Leur forte diversité doit être préservée.

**Cependant, rien de tout cela ne sera possible sans un environnement adapté, favorable aux entreprises, qui sont les acteurs du développement économique et de l'emploi.** La vitalité économique de Paris dépend de celle de ses PME, de ses commerces. Les entreprises parisiennes ont besoin d'un terreau fertile, nécessaire à leur développement. Concrètement, cela signifie que des mesures s'imposent pour favoriser l'essor économique de Paris.

Forts de tels objectifs, nous pourrions, ensemble, et avec les entreprises, mettre le cap sur un Paris qui entreprend, un Paris **aiguillon du développement de la métropole**, au bénéfice de tous !

**Mais vous, qu'en pensez-vous ?**



**Pierre Simon**  
président  
de la Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris



**Geneviève Roy**  
présidente  
de la Délégation de Paris  
vice-présidente de la CCIP

## Quelles mesures concrètes entendez-vous prendre pour :

- *Soutenir le développement des transports en commun dans l'agglomération ?*
- *Fluidifier la circulation, faciliter les livraisons des marchandises, permettre aux clients de se déplacer, pouvoir stationner dans Paris ?*
- *Développer l'immobilier d'entreprise ?*
- *Engager avec tous les partenaires, notamment la CCIP avec sa délégation de Paris, une politique ambitieuse de développement économique :*
  - ▶ *Amplifier la politique d'accompagnement des jeunes entreprises (pépinières, hôtels d'activités, sélection de filières prioritaires à développer) ?*
  - ▶ *Aider le développement des PME, y compris à l'international, quel que soit leur domaine d'activité ?*
  - ▶ *Renforcer notre politique volontariste d'aide à la transmission d'entreprise ?*

**Et l'ensemble des élus parisiens de la CCIP :**

Gérald BARBIER, Alain BARILLEAU, Christine BINET, Pierre BLANC, Gérard BOHELAY, Julien BOURGEOIS, Philippe DEMONCHY, Anne-Marie DEMONCY, Pierre DESCHAMPS, Michel DESTOUCHES, Gilbert DIEPOIS, Pierre-Antoine GAILLY, Paulette GASSMANN, Arnould d'HAUTEFEUILLE, Elisabeth HERVIER, Philippe HOUZÉ, Danyèle HUGON, Bernard IRION, Thierry JACQUILLAT, Didier KLING, Léon-Bernard KREPPER, Jean-François LAURENT, Francis LEMOR, Jacques MABILLE, François MELLERIO, Claudie PAYET, Michèle RAPICAULT, Dominique RESTINO, Hugues du ROURET, Jean-Paul SAILLARD, Claude de SAINT-VINCENT, Philippe SOLIGNAC, Jacques TARDIEU, Jean-Paul VERMES.